



Paris, le 11 avril 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Diminution exceptionnelle de la mortalité routière en mars 2013 :

-26,8%

En mars 2013, 203 personnes ont perdu la vie sur les routes de France, contre 277 en mars 2012, ce qui représente une diminution de 26,8% et 74 vies épargnées.

Le nombre d'accidents corporels est également en fort recul : on en dénombre 3 887 en mars 2013 contre 5 027 en mars 2012 soit 1 140 accidents corporels évités (-22,7%).

Le nombre de personnes blessées est aussi en forte diminution : 4 930 en mars 2013 contre 6 233 en mars 2012, soit 1 303 personnes indemnes (-20,9%). Le nombre de blessés hospitalisés affiche la même tendance : 1 661 personnes ont dû être admises dans un centre hospitalier en mars 2013, soit 514 personnes de moins qu'en mars 2012 (-23,6%).

La météo hivernale qui a persisté en ce début de printemps et l'annonce de la mise en place des radars mobiles de nouvelle génération embarqués dans des véhicules ont contribué à ce résultat encourageant.

Pour maintenir cette tendance, chacun d'entre nous doit cependant poursuivre ses efforts, notamment à l'approche des premiers beaux jours et des vacances de printemps.

Retrouvez tous ces chiffres sur le site de la Sécurité routière :

www.securite-routiere.gouv.fr

Contacts presse Sécurité routière :

Alexandra THÉRIZOL : 01 40 81 80 75 / 06 75 19 83 90

Jean-Marie CHAUDRON : 01 40 81 80 69